



PRESSE - INFORMATION

Industrie

Mittal : les limites de l'Etat

Deux jours après les annonces du Premier ministre, l'Etat, au travers du gouvernement démontre une nouvelle fois ses limites d'intervention, ce qui a provoqué un désarroi et une immense déception chez les salariés.

Au-delà des désaccords entre les ministres, une fois de plus, alors qu'une partie de l'opinion était favorable à une nationalisation temporaire du site de Florange, l'espoir, après les annonces, s'estompe quant au redémarrage de ses hauts-fourneaux.

La sidérurgie, pourtant un secteur stratégique pour la France et ses différents secteurs d'activité, est prise en otage avec le monopole du groupe Mittal qui dicte sa loi et ses prix, ce qui pèse sur la compétitivité des entreprises françaises et européennes.

FO Métaux a acté l'accord entre le gouvernement et le groupe Mittal et en particulier :

- Sur l'emploi, il n'y aura pas de plan social pour les 629 salariés concernés. Nous demandons plus de précisions afin de garantir réellement ces emplois avec un retour prioritaire sur l'activité à chaud afin de préserver les compétences.
- Sur les investissements, il sera du rôle des organisations syndicales de vérifier ceux qui étaient déjà prévus et les 180 millions annoncés, qu'il y a une réelle volonté de développer par des investissements non fictifs, la sidérurgie sur notre territoire.
- Sur la « mise sous cocon » des hauts-fourneaux dans l'espoir du projet Ulcos, les chances de redémarrage s'amenuisent. Le groupe doit démontrer réellement par des actes concrets son engagement en faveur du redémarrage des hauts-fourneaux.

FO Métaux, en vue de la réunion prévue ce mercredi avec le Premier ministre, demande l'intégralité de l'accord entre le gouvernement et le groupe Mittal. Sous réserve d'une analyse plus approfondie et en cas de garanties non suffisantes de cet accord pour les salariés concernés, FO Métaux demandera au gouvernement de revoir sa position et de prendre toutes ses responsabilités. Il ne doit céder à aucun chantage et M. Mittal se doit de garantir toutes les activités d'Arcelor et les emplois des différents sites du groupe.

En fonction de ce que vivent les salariés depuis de nombreux mois, la mise sous surveillance doit rester d'actualité.

Paris, le 3 décembre 2012

Contacts :

Frédéric HOMEZ - Secrétaire Général de la Fédération FO Métallurgie

Tél : 01.53.94.54.00

Frédéric SOUILLOT - Secrétaire Fédéral en charge de la branche Sidérurgique

Tél : 06.72.92.02.72